



Service de lutte contre la violence domestique

Violence domestique dans le canton de Berne

Rapport annuel 2023 – résumé

Résumé

En 2023, la Police cantonale bernoise a enregistré quotidiennement plus de quatre infractions dans la sphère domestique (1'726 au total), c'est-à-dire des infractions dans lesquelles la victime et l'auteur-e du délit sont lié-e-s par une relation de couple ou familiale, actuelle ou passée. Durant la même année, les services de consultation pour les victimes sont venus en aide à cinq nouvelles personnes par jour ouvrable, tout en continuant leur travail de soutien auprès des personnes déjà inscrites.

Le présent rapport annuel sur la violence domestique dans le canton de Berne montre que le domicile n'est pas un lieu sûr et présente un aperçu d'une partie des acteurs actifs dans le système bernois d'aide et de lutte contre la violence domestique en 2023.

- Dans un peu moins de deux tiers (61%) des cas de violence domestique enregistrés par la police, la victime a effectué une dénonciation. Dans 544 cas (sur un total de 1'408), la victime y a renoncé.
- Comme les années précédentes, dans les cas de violence domestique enregistrés par la police, les victimes étaient avant tout des femmes (70%) et les personnes exerçant de la violence, des hommes (76%). Dans la plupart des cas (75%), auteur-e et victime étaient lié-e-s par une relation de couple, actuelle ou passée. Dans 16% des cas, auteur-e et victime étaient lié-e-s par une relation parent-enfant.
- Les services d'aide aux victimes ont fourni une large gamme de prestations destinées aux femmes, aux enfants et aux hommes. En 2023, ils ont cumulé plus de 9'200 heures de consultation.¹
- 122 femmes et 115 enfants ont trouvé refuge dans un foyer d'accueil. Les hommes touchés par la violence domestique ont été hébergés et conseillés dans la maison d'accueil pour hommes ZwüscheHalt.
- La ligne d'urgence AppElle! destinée aux personnes concernées par la violence domestique a reçu en moyenne huit ou neuf appels par jour, dont largement plus de la moitié hors des heures de bureau. En raison de la surpopulation des foyers d'accueil, AppElle! s'est occupé de l'hébergement de dépannage de 118 femmes (p. ex. à l'hôtel) et de l'hébergement de 25 femmes dans un foyer extracantonal.

¹ Ce chiffre ne tient pas compte du service spécialisé en matière de violence domestique de la ville de Berne (*Fachstelle Häusliche Gewalt Stadt Bern*)

- Le service spécialisé en matière de harcèlement de la ville de Berne (Fachstelle Stalking) a conseillé un grand nombre de personnes concernées par le harcèlement ou la violence domestique. Comme les années précédentes, les personnes qui ont harcelé étaient dans presque la moitié des cas un·e ex-partenaire de la personne harcelée.
- 1'202 cas de violence domestique ont été signalés aux préfectures en 2023. Dans 11% des cas, l'auteur·e de violence a été reçu·e pour un entretien.
- Dans le cadre du programme de prévention du Service de lutte contre la violence domestique du canton de Berne, 53 personnes exerçant de la violence ont pris part aux groupes de parole, en général pour une durée de six mois, tandis que 21 personnes ont bénéficié d'entretiens individuels. Seules 23% des personnes ayant pris part au programme l'ont fait sur ordre d'une autorité. En outre, le service bernois spécialisé en matière d'actes de violence (Fachstelle Gewalt Bern) et le programme francophone du Service pour auteur·e-s de violence conjugale ont aidé respectivement 128 et 15 personnes auteurs de violences dans leur changement de comportement.
- De nombreux enfants ont été touchés directement ou indirectement par la violence domestique en 2023. Différents acteurs effectuent un travail important pour identifier les enfants concernés, les soutenir et mettre en place les mesures nécessaires.

Il faut toutefois noter que ces chiffres ne révèlent qu'une partie de la réalité. Beaucoup de cas de violence domestique ne sont pas portés à la connaissance des autorités, ne font l'objet d'aucune dénonciation et, par conséquent, n'apparaissent pas dans les statistiques. Un grand nombre d'autres organisations et associations mettent sur pied des projets permettant de lutter contre la violence domestique dans le canton de Berne.

Le rapport annuel est le fruit d'une collaboration entre le SLVD et les services, autorités et institutions qui s'engagent contre la violence domestique dans le canton de Berne.

Vous trouverez le rapport dans son intégralité en allemand sur la page web du SLVD: www.be.ch/slvd
>> Publications >> Rapport sur la violence domestique